

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 D 05198

Numéro SIREN : 901 387 365

Nom ou dénomination : 2 SMG

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2024 sous le numéro de dépôt 25283

## ACTE DE CESSION DE PARTS SOCIALES

1. **Monsieur Antoine LEMONNIER**, né le 07/12/1975 à Massy de nationalité Française, demeurant 33 rue de Croulebarbe, 75013 Paris,

Ci-après désignée le "**Cédant**" ou "**Monsieur Antoine Lemonnier**"

### DE PREMIERE PART,

2. **ELIASUN PARTICIPATIONS**, société par actions simplifiée au capital social de 100.000 €, dont le siège social est situé 24, rue Murillo, 75008 Paris et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 889 425 757,

Représentée par Monsieur Mohamed ZEIN, en sa qualité de Directeur Général,

Ci-après désignée le "**Cessionnaire**" ou "**ELIASUN PARTICIPATIONS**"

### DE SECONDE PART,

Monsieur Antoine Lemonnier et ELIASUN PARTICIPATIONS sont ci-après collectivement désignés les "**Parties**" et individuellement une "**Partie**".

### EXPOSE

- (A) 2 SMG est une société civile de construction-vente au capital de 1.000 € ayant son siège social situé 33, rue de Croulebarbe 75013 Paris et identifiée sous le numéro 901 387 365 (la "**Société**").
- (B) Le capital social de la Société est divisé en 1.000 parts sociales de 1 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées.
- (C) Le capital social est actuellement réparti comme suit entre les associés :
- ELIASUN, propriétaire de 990 parts numérotées de 1 à 990,
  - Monsieur Antoine Lemonnier, propriétaire de 10 parts numérotées de 991 à 1.000,
- Total : 1.000 parts sociales
- (D) ELIASUN PARTICIPATIONS a manifesté son intention d'acquérir auprès de Monsieur Antoine Lemonnier les dix parts (10) parts sociales (les "**Parts**") détenues par Monsieur Antoine Lemonnier dans le capital de la Société.
- (E) C'est dans ces conditions que les Parties sont convenues de conclure le présent acte de cession des Parts (l' "**Acte**").
- (F) La présente cession a fait l'objet d'un agrément préalable aux termes d'un acte sous seing privé constatant les décisions unanimes des associés en date du 15 novembre 2023, et conformément à la procédure prévue à l'article 11 des statuts de la Société.

DS 1  
ME

DS  
AL

**CECI EXPOSE, ILS ONT CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :****1. CESSIION ET ACQUISITION DES PARTS**

Par les présentes Monsieur Antoine Lemonnier cède ce jour à ELIASUN PARTICIPATIONS qui l'accepte dix (10) Parts numérotées de 991 à 1.000.

**2. PROPRIETE - JOUISSANCE**

- 2.1. Le Cessionnaire a la pleine et entière propriété des Parts à compter de ce jour et exercent les droits qui sont attachés à la qualité d'associé de la Société à compter de ce jour.
- 2.2. Les Parties conviennent que le Cessionnaire aura seul droit à toute répartition éventuelle, de bénéfices, de réserves, de plus-values ou d'éléments d'actif et, d'une manière générale, à toute répartition quelconque qui sera opérée par de la Société à compter de la date de signature des présentes.
- 2.3. Le Cessionnaire sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux Parts, et obligées par toutes les clauses des statuts de la Société.

**3. PRIX DE CESSIION**

La cession des Parts est consentie et acceptée moyennant le prix global, forfaitaire et définitif de dix euros (10 €) versés par le Cédant entre les mains du Cessionnaire.

**4. DECLARATION POUR L'ENREGISTREMENT**

La Société étant à prépondérance immobilière, le taux des droits d'enregistrement est de 5% conformément à l'article 726-I-2° du Code général des impôts.

Ainsi, les droits d'enregistrement afférents à la cession des Parts étant supportés par le Cédant par dérogation au principe légal selon lequel ils sont dus par le Cessionnaire, le montant des droits d'enregistrement est égal au montant minimum 25 €.

**5. FORMALITES**

La présente cession de parts sociales sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris en annexe au registre du commerce et des sociétés de Paris conformément aux dispositions de l'article 52 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978 en vue de son opposabilité aux tiers.

Conformément aux dispositions de l'article R 211-1 du Code de la construction et de l'habitation, le gérant de la Société procèdera à la mise à jour du registre des associés de la Société dans un délai de soixante (60) jours à compter des présentes.

La présente cession sera signifiée à la Société conformément à l'article 1690 du Code civil à la diligence et aux frais du Cédant à qui tous pouvoirs sont donnés à cet effet.

**6. RESILIATION DE TOUT PACTE D'ASSOCIES PREEXISTANT**

Les Parties conviennent en tant que de besoin, que la signature du présent Acte entraîne la résiliation de tout pacte d'associés ou convention extrastatutaire préexistante et ayant pour objet la Société.

DS  
ME

2

DS  
AL

Les frais et droits d'enregistrement de la présente cession et tous les frais qui en seront la conséquence seront supportés par le Cédant qui s'y oblige.

## 8. SIGNATURE ELECTRONIQUE

Les Parties ont accepté de signer l'Acte par voie de signature électronique au sens des dispositions des articles 1367 et suivants du Code civil par le biais du service DocuSign™ et déclarent en conséquence que la version électronique de l'Acte constitue l'original du document et que cette version électronique est parfaitement valable entre elles.

Les Parties déclarent que l'Acte sous sa forme électronique constitue une preuve littérale au sens de l'article 1367 du Code civil, a la même valeur probante qu'un écrit sur support papier conformément à l'article 1366 du Code civil et pourra valablement leur être opposé.

Chacune des Parties reconnaît que la solution de signature électronique offerte par DocuSign™ correspond à un degré suffisant de fiabilité pour identifier les signataires et pour garantir le lien entre chaque signature et l'Acte.

Les Parties s'engagent en conséquence à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante de l'Acte signé sous forme électronique.

Monsieur Antoine Lemonnier Cédant Le	21/11/2023	DocuSigned by: <i>Antoine LEMONNIER</i> 6FCDB080C46B410...
ELIASUN PARTICIPATIONS Par : Mohamed Zein Cessionnaire Le	22/11/2023	DocuSigned by: <i>Mohamed Zein</i> 8B0773BF9CFA475...

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT  
PARIS ST-SULPICE

Le 11/01/2024 Dossier 2024 00001399, référence 7584P61 2024 A 00126

Enregistrement : 25 € Penalités : 3 €

Total liquidé : Vingt-huit Euros

Montant reçu : Vingt-huit Euros



Objet: Complétez l'enveloppe avec DocuSign : 01-2 SMG agrément + statuts -.docx, 02\_15.11-2 SMG - Cess...

Enveloppe source:

Nombre de pages du document: 30

Signatures: 11

Émetteur de l'enveloppe:

Nombre de pages du certificat: 2

Paraphe: 46

Antoine LEMONNIER

Signature dirigée: Activé

al@eliasun.com

Horodatage de l'enveloppe: Activé

Adresse IP: 31.33.64.135

Fuseau horaire: (UTC-08:00) Heure normale du Pacifique (États-Unis et Canada)

## Suivi du dossier

État: Original

Titulaire: Antoine LEMONNIER

Emplacement: DocuSign

21/11/2023 09:03:52

al@eliasun.com

## Événements de signataire

### Signature

### Horodatage

Antoine LEMONNIER

al@eliasun.com

Président

ELIASUN

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Sélection d'une signature : Style présélectionné

En utilisant l'adresse IP: 31.33.64.135

DocuSigned by:  
*Antoine LEMONNIER*  
8FCDB080C46B410...

Envoyée: 21/11/2023 09:27:33

Consultée: 21/11/2023 09:29:03

Signée: 21/11/2023 09:29:46

## Divulgence relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offerte par DocuSign

Mohamed ZEIN

mzein@pmvalorisation.fr

Directeur général

Paluel-Marmont-Valorisation

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Sélection d'une signature : Style présélectionné

En utilisant l'adresse IP: 130.93.135.238

DocuSigned by:  
*Mohamed Zein*  
8B0773BF9CFA475...

Envoyée: 21/11/2023 09:27:33

Consultée: 22/11/2023 02:13:18

Signée: 22/11/2023 02:13:49

## Divulgence relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offerte par DocuSign

## Événements de signataire en personne

### Signature

### Horodatage

Événements de livraison à l'éditeur

État

Horodatage

Événements de livraison à l'agent

État

Horodatage

Événements de livraison intermédiaire

État

Horodatage

Événements de livraison certifiée

État

Horodatage

Événements de copie carbone

État

Horodatage

Événements de témoins

Signature

Horodatage

Événements notariaux

Signature

Horodatage

Récapitulatif des événements de

État

Horodatages

l'enveloppe



Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	22/11/2023 02:13:18
Signature complétée	Sécurité vérifiée	22/11/2023 02:13:49
Complétée	Sécurité vérifiée	22/11/2023 02:13:49

### Événements de paiement

### État

### Horodatages

